

BAR

LE DUC

VILLE

L'OPÉRATION "ENLÈVEMENT DES NIDS DE CORBEAUX" EST EN COURS

Une réponse éthique au problème de nuisances sonores générées par les corbeaux au printemps.

La Ville de Bar Le Duc a pris en considération les plaintes des habitants de certains quartiers au sujet des nuisances sonores printanières des corbeaux.

En concertation avec les associations spécialisées Aspas (Association pour la protection des animaux sauvages) et Ladel (Les amis de Lazare) consultées en juillet 2016, la Municipalité a fait le choix d'une approche éthique de cette problématique.

Un protocole a été arrêté qui se déroulera en deux phases.

Une première phase qui débutera ce mois-ci

Dans les secteurs les plus sensibles (à la côte sainte Catherine et ensuite dans le parc de l'hôtel de Ville), une entreprise spécialisée va procéder à l'enlèvement des nids, afin de réduire l'attractivité des sites. Cette opération s'accompagnera de l'élagage de l'une des trois branches permettant leur reconstruction.

La deuxième phase du protocole débutera en février.

Cette deuxième opération qui a toujours pour objectif la gestion des nuisances liées à la nidification des corbeaux, consistera à émettre des tirs détonnant afin de dissuader leur installation sur les sites sensibles, sans les tuer.

Cette opération se poursuivra pendant toute la période d'installation des oiseaux (en général 15 jours).

Une nouvelle information sera faite à ce moment-là.

-

Photos des élagueurs ci-contre

[DATE DE PUBLICATION : 24.01.2017]

À VOIR AUSSI :

VILLE

PLACE FOCH, DES TRAVAUX JUSQU'EN JUN ...

La rénovation de la place Foch impose
de réglementer la circulation et le
stationnement

VILLE

LE RECENSEMENT, C'EST MAINTENANT !

Du 19 janvier au 25 février 2017, ouvrez
votre porte ou allez sur internet.